

Le 23 novembre 2022

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

**DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2022-383

Stratégies et Ressources Foncières

Droit de préemption urbain sur les fonciers à
vocation unique d'activité économique

Certifié exécutoire	28/11/2022
Reçu en préfecture	25/11/2022
Publié	28/11/2022

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L213-1 et suivants ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence obligatoire « Développement économique » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 16 décembre 2021 acceptant la délégation par les communes à Roannais Agglomération du droit de préemption urbain pour les fonciers à vocation unique d'activité économique, déléguant l'exercice dudit droit de préemption au Président et l'autorisant à le subdéléguer ;

Vu l'arrêté du Président du 31 janvier 2022 donnant à Philippe PERRON subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant que Roannais Agglomération a été destinataire de déclarations d'intention d'aliéner (DIA) dans le cadre de l'exercice du droit de préemption urbain sur des fonciers à vocation économique ;

Considérant que Roannais Agglomération n'a pas de projet sur les biens faisant l'objet des DIA en question ;

DECIDE

- de renoncer à exercer son droit de préemption sur les biens suivants, à vocation unique d'activité économique, ayant fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner :

Reçue le	Propriétaire	Mandataire	Terrain	
	Nom (raison sociale)	Nom (raison sociale)	Adresse Ville	Cadastre
25/10/2022	La Société dénommée SCI JOME représentée par Monsieur Jacques DUCROT	Maître Pierre BOURRICAND	792 Chemin de la Tuilerie VILLEREST	BM140, BM143
24/10/2022	VALLORGE CONSTRUCTION représentée par Monsieur Miguel MUNOZ	Me Hervé BESSAT	RIORGES	AZ137, AZ48
26/10/2022	LUNIAL représentée par Madame OLMO Margarita	Me Hervé BESSAT	223 Rue de Charlieu ROANNE	BS95, BS94, BS93, BS92, BS91, BS113
21/10/2022	LAFARGE GRANULATS représentée par Monsieur FABIEN VERDIER	<i>Non renseigné</i>	282 Rue de Charlieu ROANNE	BW156
18/10/2022	SCI LGB SOMME représentée par M. Michel LAROCHE	Me Hervé BESSAT	11 Boulevard Valmy ROANNE	BS265

Par délégation du Conseil communautaire
Pour le Président et par subdélégation,
Philippe PERRON,
Vice-Président délégué à l'emploi, au
développement économique